

Image not found or type unknown



PERTURBATION TRAIN : DOMCIVILE - TRAVAIL

Par **lisamilla**, le **21/12/2009** à **15:44**

Bonjour,

Pendant 2 jours, les trains à destination et en provenance de Paris Austerlitz ont été supprimés. Je n'ai pas pu me rendre à ma formation professionnelle. Est-ce que mon employeur a le droit de me demander de poser 2 jours de congés, et ai-je le droit de demander à refaire la formation?

Merci d'avance pour vos réponses,

Cdt,